

Oriol contre Monestier

Non, il ne s'agit pas du prochain match de rugby, mais d'un duel d'eaux. Les eaux d'Oriol d'un côté, les seules, les vraies (de toute évidence). De l'autre les sources de Monestier-de-Clermont, que d'aucuns pourraient être portés à considérer comme les seules, les vraies (mais ce serait par pure mauvaise foi).

Nous nous sommes déjà moqués de Pierre Vulson, et de son « L'Ordre qu'il faut observer en l'usage des eaux minérales acides; et surtout de celles des Auriols en Trièves, et du Monestier de Clermont ». Lui, au moins traitait les deux équitablement ! Eh bien, pas vraiment. Dans son petit mémoire de 1639, il cite bien les eaux du Monestier à deux reprises, mais il donne l'impression de ne considérer réellement que les sources d'Oriol, dont il fera plus tard l'acquisition.

**L'ORDRE QV'IL
FAVT OBSERVER EN
L'VSAGE DES EAVX MI-
nerales acides ; & sur tout de celles des
Auriols en Trièves, & du Monestier de
Clermont.**

*Item, à quelles personnes elles sont profitables,
& à qui elles sont totalement
prejudiciables.*

*Par P. DE VULSON, fleur des grands Prez, Docteur
en Medecine, aggrégé au Collège des
Medecins à Grenoble.*

A MONSIEUR DONY,
Doyen des Medccins du
College de Grenoble.

T*rouvez bon, Monsieur,
que je vous fasse part de
mes pensées, sur une Fontaine
nouvellement découverte au Mo-
nestier de Clermont, à quatre lieues
de Grenoble. J'espère que ce que*

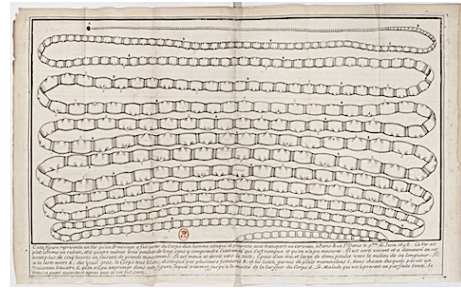
Dans le cas de cette lettre adressée à « Monsieur Dony, Doyen des Médecins du Collège de Grenoble », il n'y a aucune ambiguïté. Il s'agit bien exclusivement d'une « fontaine nouvellement découverte au Monestier de Clermont, à quatre lieues de Grenoble ». Elle est idéalement située. « C'est un parterre naturel au bas duquel est un bocage rempli de plusieurs chemins couverts, où les buveurs peuvent prendre le plaisir de la promenade sans être exposés aux rayons du soleil, et rendre leurs eaux sans être vus de personne. »

J'espère que vous appréciez la commodité. Quant aux bienfaits, ils sont proprement miraculeux.

« On l'a vu en la personne de Jacques Aglot du même lieu, âgé de vingt ans, qui après avoir bu trois jours des eaux de cette nouvelle découverte, jeta par ses selles un ver de sept pieds de long, qui avait la tête faite comme un bec de canne. [...] »

Les animaux y accourent de toutes parts. Les vaches, les moutons sentant ces arômes spiritueux, acides et appétissants qui leur frappent l'odorat et ensuite le goût, viennent avec empressement pour boire, et en boivent une quantité surprenante. »

À plus de trente centimètres le pied, nous parlons tout de même d'un ver de taille respectable. Bien sûr, ce n'est rien à côté de celui que décrit et dessine Nicolas Andry de Boisregard en 1700 dans sa « Génération des vers dans le corps de l'homme » : « 4 aulnes trois poulces de long sans y comprendre l'extrémité qui s'est rompue et qu'on n'a pu mesurer ». Ce qui nous fait tout de même 4m 80 de bestiole.



Bon redevenons sérieux. La lettre est écrite par le frère Gilles, religieux de la Charité de Grenoble. Elle est parue dans le *Mercure Galant*, en novembre 1685. Dites, elle ne vous rappelle rien cette date ? C'est juste après la révocation de l'Édit de Nantes, au moment de la tentative malheureuse d'évasion des Triévois, où notre héroïne de Villard-Julien s'est illustrée : vous vous souvenez ? Le protestant Vulson contre le frère Gilles : certains catholiques éprouvaient peut-être le besoin de se montrer plus utiles à leurs concitoyens que les dragons et les geôliers. Nous pardonnerons donc à l'un comme à l'autre leurs exagérations thérapeutiques. D'ailleurs quel que soit son bord, l'effet de la propagande est resté quasi-nul, pour un bon siècle et demi encore.

Pendant tout ce temps, des intendants du Dauphiné se sont succédé, et certains ont eu à cœur de décrire le plus fidèlement possible les richesses de la province qui leur était confiée. Le premier est l'intendant Bouchu, qui en 1698 mentionne à Monestier des sources d'eaux minérales froides, mais ne parle pas d'Oriol. Vient ensuite Fontanieu, qui en 1730 relève des eaux « froides et vitriolées » à Cornillon-en-Trièves, pour déplorer qu'elles ne soient connues que dans Grenoble et ses environs.



Celui que vous voyez s'appelle Jean-François de la Porte, et son mémoire date de 1754. Il ne mentionne pas Monestier, mais dit seulement que « Les eaux d'Oriol, situées au pied d'une montagne près de Mens, sont froides et d'un goût ferrugineux. Elles ne se conservent pas et deviennent très fades. Elles détruisent les obstructions et entraînent les glaires qui pourraient embarrasser les reins. Ceux qui ont eu des maladies vénériennes en font usage pour se guérir radicalement. Ces eaux ne sont point affirmées et n'ont aucun propriétaire. »

On remarque aussi dans les *Affiches du Dauphiné* du 26 août 1774, une lettre du père Durand, prieur et chirurgien de l'hôpital de la Charité de Grenoble, qui compare les eaux d'Oriol à celles de Vals, pour aussitôt remarquer qu'« elles sont fort oubliées aujourd'hui ».

Oh, bien sûr les bienfaits thérapeutiques des sources sont connus de longue date. Les eaux d'Oriol et de Monestier sont probablement utilisées depuis les Romains. Mais le véritable essor du thermalisme, l'invention des villes d'eaux, ne datent que du dix-neuvième siècle. Que fallait-il à l'époque pour lancer une nouvelle station ? Des eaux bien sûr, mais pas seulement.



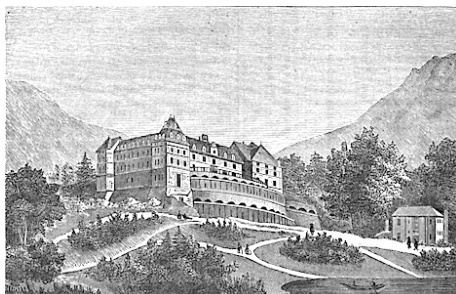
Les ingrédients sont rassemblés avec beaucoup de cynisme par Guy de Maupassant dans un roman qui paraît en feuilleton à partir de décembre 1886 dans le journal *Gil Blas*. Le modèle en est Châtel-Guyon en Auvergne. Aucune indication ne permet de penser que Maupassant connaissait le Trièves. Le roman s'intitule pourtant « Mont-Oriol ». Les publicitaires ne s'y sont pas trompés : sur la même page que le premier épisode figure la publicité que vous voyez.

Évidemment la publicité, les spéculations, la finance en général font partie du succès d'une station thermale. Mais avant cela, il convient d'obtenir la caution scientifique des médecins. Ce n'est pas toujours facile. Monestier se verra longtemps refuser le sésame. Voici la conclusion cinglante de la rebuffade subie par Oriol lors de la séance du 9 février 1875 à l'Académie de médecine.

« Cette eau ne peut être considérée que comme une eau potable de mauvaise qualité, et ne doit pas être employée comme médicamenteuse ; la Commission vous propose de répondre à M. le ministre qu'il n'y a pas lieu d'accorder l'autorisation sollicitée. »

Heureusement, d'autres médecins assuraient la publicité des deux sources. En particulier, ceux de La Motte.

Au pied d'une cascade, au bord du Drac, jaillissait une source chaude, aujourd'hui sous les eaux du lac du Monteynard. L'endroit étant difficilement accessible, un ingénieux système de pompage élevait les eaux de plus de cent mètres, jusqu'à un magnifique château, où tout le confort moderne attendait les curistes. Les médecins successifs de la Motte, ont eu à cœur de leur proposer les eaux d'Oriol et de Monestier comme complément thérapeutique. Écoutez l'un d'entre eux, le docteur Buissard. Nous sommes en 1851.



La proximité de deux sources acidules froides vient encore augmenter les ressources médicales de notre établissement : je veux parler des eaux d'Oriol et du Monestier de Clermont. Les premières, très agréables à boire, se prennent aux repas et sont surtout riches en acide carbonique et en composés ferreux.[...] Celles de Monestier-de-Clermont ne contiennent presque pas de fer et moins d'acide carbonique, mais elles sont plus riches en bi-carbonates et en sulfates alcalins.

À part le débouché (si l'on ose dire) de La Motte, où pouvait-on consommer les eaux d'Oriol et Monestier. Sur place ? Certes, mais encore fallait-il y prévoir l'accueil des curistes. C'est un vœu plusieurs fois répété :

« Il n'est pas indifférent, même pour des eaux facilement transportables, de les boire près ou loin de la source. Au moment de leur sortie souterraine, leur intégrité est complète, elles sont vivantes, a-t-on dit ; quelques instants près, elles sont déjà moins animées, quelques bulles de ce gaz qui fait leur vie les ayant abandonnées. Quel que soit, à cet égard, le sentiment de chacun, les données de la science et de la raison doivent être respectées ; c'est pourquoi nous demandons l'installation d'une buvette au griffon des sources aux propriétaires des eaux d'Oriol et du Monestier-de-Clermont. »

En avril 1866, l'appel avait été partiellement entendu.

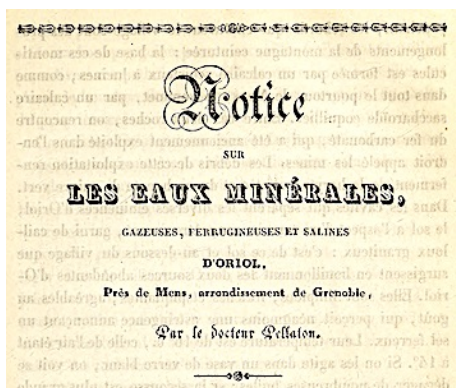
« Des travaux ont été faits cet hiver à la source de Monestier-de-Clermont ; de ces travaux résulte une moins grande déperdition de gaz ; une jolie buvette a été construite ; on pourra aller désormais boire l'eau à sa source. »



Monestier aurait-il marqué un point décisif ? On pourrait le croire à la lecture d'une plaquette plutôt polémique de 1860, intitulée « Justice à qui de droit ».

« D'ailleurs, bien que l'auteur de la description topographique et minéralogique d'Oriol, très bien disposé en faveur de son propriétaire, le présente comme *un vallon assez pittoresque* où l'on arrive de Mens par *une promenade ombragée*, le fait est – malheureusement pour lui et les malades – qu'Oriol est situé à *une lieue* de Mens, dans un endroit montueux, élevé, désert, très peu ombragé, nullement pittoresque ; *qu'une petite promenade quotidienne de deux heures* en pareils lieux pour aller boire quelques verres d'eau, a toujours été et sera éternellement un obstacle à ce que l'usage local de ces eaux se vulgarise, tandis que celles du Monestier-de-Clermont, placées au milieu d'une jolie prairie mamelonnée et touchant le bourg, peuvent y être bues en pantoufles et en robe de chambre. »

Pantoufles et robe de chambre hein ? C'est pas gentil de dénigrer les voisins comme ça ! Bon, admettons-le, l'enthousiasme de certains thuriféraires des eaux d'Oriol avait pu être un tantinet exagéré. À commencer par ce bon docteur Pellaton, de Mens, en 1843.



« Ce qui doit étonner, c'est le silence qu'on a gardé jusqu'à ce jour sur ces eaux; et cependant que de cures se sont effectuées sans bruit, dans le Trièves et les pays voisins!... Aussi la vénération et la reconnaissance ont-elles honoré ces eaux des épithètes de *Saintes-Fontaines*. Les médecins de Mens et des pays environnants, la Mure, Corps, Vizille, etc., de Grenoble et des départements voisins, ont à citer de nombreuses et inespérées guérisons. Il ne manquait à ces eaux que d'être mieux connues. »

Le trajet depuis Mens ? Mais non, pensez-vous !

« On arrive à Oriol par un chemin facile, praticable aux voitures. Une maisonnette, renfermant les eaux minérales, offre un abri aux buveurs : bientôt le propriétaire érigera un établissement dans lequel les preneurs d'eaux seront reçus et où ils trouveront une alimentation convenable et tout ce qui sera nécessaire pour leur guérison. En attendant, ils pourront se loger dans le village d'Oriol, ou venir jusqu'à Mens. »

Il semble que cette dernière solution ait eu la préférence des curistes, qui avaient à leur disposition à Mens au moins trois hôtels, et des eaux venant d'Oriol « renouvelées plusieurs fois la journée ». Au plus fort de la vogue du thermalisme, en gros de 1860 à 1880, Mens prenait l'été l'aspect d'une station à la mode. Oh, pas tout à fait à l'égal des plus grandes : Uriage, Allevard, et La Motte. Pour évaluer la notoriété des villes d'eau de la région, il suffit de regarder les frontispices successifs du « Dauphiné ».

Celui-ci date de 1874. Il annonce une « revue littéraire et artistique, courrier des eaux thermales de la région ». En bas, les noms des trois grandes, et quelques autres en plus petits caractères, dont Oriol. Selon les semaines, il y a eu jusqu'à 14 noms sur ce frontispice. Celui de Monestier-de-Clermont y est resté pendant quelques mois en 1865. Mais Oriol a été plus constant. Doit-on y voir un indice de notoriété ?



Ce n'est pas pour autant qu'Oriol, ait jamais été à même d'égaler Uriage. Pas plus que Monestier de Clermont d'ailleurs. Que leur a-t-il manqué ? Il suffit de lire les premières lignes du « Mont-Oriol » de Guy de Maupassant.

